

Observation n°186

Déposé le 29 Juillet 2022

Par MALINOWSKI Magali

Un cahier des charges initiale non respecté, une distance par rapport aux habitations mensongère, une hauteur démesurée, un projet qui se dit innovant et citoyen, transparent et participatif.. oui mais comment: un appel de monsieur le maire 4 jours avant la clôture de l'enquête publique, un rdv le lendemain et photo montage à l'appuie la prise en compte du devenir de l'exploitation agricole et du camping de la Tacherie..des emplacements de tentes bordées par des éoliennes, leur bruit, leurs flashes.. le devenir d'un lieu, d'une bâtisse qui depuis 1986 accueille, annuellement plus d'une centaine de personnes à la recherche d'un cadre naturel, sauvage, calme, sans nuisance sonore et visuel.. des centaines de personnes qui également se ravitaillent dans les commerces alentours et participent au maintient de l'activité économiques saisonnières..

Ce projet éolien "citoyen" s'il voit le jour voue à la perte une bâtisse, une exploitation agricole en agriculture biologique, des emplois permanents et saisonniers, une maison d'habitation pour une famille, des enfants dans l'école du village, un camping à la ferme familiale et accessible par son prix , un accueil et une présentation de l'agriculture , du travail de la terre et des valeurs qui sont propres à notre département pour ceux qui n'ont pas la chance de se réveiller tous les matins dans un tel cadre mais uniquement une ou deux semaines par an..

Monsieur le commissaire enquêteur jusqu'au 27 juillet nous nous faisons une joie, mon mari notre fils et moi même de perpétuer cette activité au domaine de la Tacherie suite au départ en retraite des propriétaires actuels.. aujourd'hui c'est le projet et l'investissement de toute une vie qui est remis en question par 5 éoliennes...
